

Bonjour à toutes et à tous,

Nous voulons tout d'abord remercier la Confédération pour son invitation à ce congrès de Bordeaux qui, comme celui de 2022, se déroule sous le signe de la canicule. À ce rythme-là, au vu des prévisions météorologiques manifestement très fiables de la CFDT en matière de canicule, nous proposons que le prochain congrès confédéral se tienne dans les Hauts-de-France.

Interco 56 ne reviendra pas longuement sur les constats déjà dressés par de nombreux syndicats Interco : le gel du point d'indice qui appauvrit chaque année davantage les agents publics, la perte d'attractivité du statut de fonctionnaire et le choix, de plus en plus fréquent, de certains agents de devenir contractuels afin d'obtenir une rémunération plus décente. Sur ces sujets, nous partageons pleinement les analyses déjà exprimées par nos camarades.

Nous souhaitons cependant nous arrêter sur un premier sujet : la formation.

En 2022, Interco Morbihan avait voté contre l'uniformisation du système de formation. Cette position n'était ni un réflexe de repli ni une opposition de principe. Elle reposait sur un constat de terrain : les formations régionales ne répondent pas toujours aux spécificités de la fonction publique territoriale. Les contenus sont souvent inadaptés et les intervenants ne maîtrisent pas suffisamment les réalités de nos collectivités.

À cette époque, notre Fédération disposait d'un réseau solide de militants-formateurs ainsi que d'un service formation capable de proposer des parcours ciblés pour les agents territoriaux.

Nous défendions également l'organisation de certaines formations régionales exclusivement destinées aux agents du secteur public. Non pas pour les isoler, mais pour leur permettre de partager un langage commun, d'échanger sur leurs problématiques spécifiques et de construire des réseaux professionnels et syndicaux durables.

Car rien ne remplace le réseau. C'est lui qui permet aux agents de savoir ce qui se pratique ailleurs, de comparer les situations, d'échanger des informations utiles et, au final, de mieux négocier dans leur propre collectivité.

Aujourd'hui, force est de constater que notre Fédération n'est plus en capacité de répondre pleinement aux besoins du terrain. Trop souvent absorbée par ses difficultés internes, elle peine à assurer les formations pourtant essentielles à la vie syndicale. Nos militants attendent toujours une véritable formation de secrétaire de section, alors que la formation proposée par l'IFREB porte principalement sur le mandat de délégué syndical, un dispositif qui ne correspond pas aux réalités de la fonction publique.

Quant à l'harmonisation des formations, elle aboutit désormais à des coûts difficilement supportables pour les syndicats. Le dernier catalogue de l'IFREB Bretagne en est une illustration frappante : une formation destinée aux futurs élus en CST est facturée 894 euros, contre 96 euros en 2022.

Une telle évolution est tout simplement insoutenable. Si rien n'est fait pour réduire ces coûts, nous n'aurons d'autre choix que d'abandonner ce dispositif et d'organiser nous-mêmes ces formations en interne.

Autre sujet : les élections municipales qui viennent de se tenir.

Elles nous ont réservé quelques bonnes surprises. Certains maires qui se voyaient déjà reconduits sans difficulté ont finalement été sanctionnés par les électeurs, parfois dès le premier tour. Nous ne nous en plaignons pas.

Mais ces élections ont également apporté leur lot de déceptions. Certains élus réélus se sentent aujourd'hui confortés dans leurs pratiques et considèrent leur victoire comme un blanc-seing

leur permettant de tout faire. D'autres, nouvellement élus, n'ont ni les codes ni la posture attendus d'un employeur public, mais pensent que leur mandat leur donne le droit de « remettre les fonctionnaires au travail ».

Dans certaines collectivités, nous voyons déjà apparaître des comportements autoritaires, des décisions brutales et arbitraires et des situations qui génèrent de la souffrance au travail. La libre administration des collectivités territoriales ne doit jamais devenir un prétexte pour ignorer les droits et la santé des agents.

Enfin, je souhaite aborder les élections professionnelles dans la fonction publique territoriale.

Pour certains, ce n'est qu'un point parmi d'autres à l'ordre du jour. Pour nos syndicats, c'est l'essentiel de notre activité en 2026 et l'aboutissement de 3 années de travail.

Et là encore, force est de constater que nous ne partageons pas toujours les mêmes priorités que notre Fédération.

Dans le Morbihan, nous sommes mobilisés depuis décembre 2025. Nous avons désigné un pilote élections et lancé notre campagne dès le 8 décembre, en présence du pilote fédéral. Pendant que nous préparions le terrain, la Fédération semblait davantage occupée à organiser l'éviction de ce même pilote qu'à accompagner efficacement les syndicats.

Or, lorsqu'un département compte 249 communes, 11 communautés de communes et 2 agglomérations, on ne commence pas à rechercher des candidats au mois de juin. Ce travail se prépare des mois à l'avance.

De la même manière, recevoir le matériel de campagne seulement le 15 juin et expliquer ce retard par une incapacité à anticiper le volume des commandes n'est pas acceptable. Au mieux, cela relève de l'amateurisme; au pire, d'un manque de pilotage préoccupant.

Lorsqu'on représente une fédération de 75 000 adhérents, on se doit d'être exemplaire, tant dans l'accompagnement des syndicats que dans la gestion de ses propres ressources humaines.

Une alerte pour risques psychosociaux et danger grave et imminent mérite autre chose que des postures ou des silences. Elle exige des réponses, de la transparence et des actes.

C'est pourquoi nous demandons aujourd'hui à notre Confédération de prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir aux syndicats Interco les moyens, l'accompagnement et la stabilité dont ils ont besoin afin de préparer dans les meilleures conditions les élections professionnelles à venir.

Je vous remercie.